

- placées par un arpenteur—Renverser, effacer, déranger, déplacer—Délit, S. R. C., c. 77, s. 107—Voir Arpentage.
- Bouée employée à servir de gouverne aux navigateurs, etc.—
Démarrer, envoyer, enlever, déplacer, détériorer, couler à fonds, détruire, ou faire quelque chose à cette fin—endommager, cacher—Félonie, 32-33 V., c. 22, s. 54.
- établie, posée, placée ou replacée en vertu du 31 V., c. 59—De propos délibéré, enlever, détruire, détériorer ou déplacer une..... Délit—Conv. som., devant magistrats spéciaux ou par indictement, 31 V., c. 59, s. 5 ; 33 V., c. 18, s. 4.
- Boutique—Faisant effraction, entrer dans une..... et y commettre une félonie—ou se trouvant dans une..... y commettant une félonie et en sortir avec effraction—Félonie, 32-33 V., c. 21, s. 55.
- Faisant effraction, entrer dans une..... avec intention d'y commettre une félonie—Félonie, id., s. 56.
- Trouvé la nuit dans une avec l'intention d'y commettre une félonie—Délit, id., s. 59.
- Mettre le feu à une..... Félonie, 32-33 V., c. 22, s. 3.
- Bouvillon—Battre, maltraiter, etc.—Délit—Conv. som., devant magistrats spéciaux—43 V., c. 38 qui abroge le ch. 27 de 32-33 V., et le ch. 29 de 33 V.
- Brasseurs—Leur devoir—Voir Revenu de l'Intérieur, 31 V., c. 8.
- Brasserie de malt — Mettre le feu à..... Félonie, 32-33 V., c. 22, s. 3.
- Bref—Voler, enlever du lieu où il est déposé, annuler, oblitérer, lacérer, détruire—Félonie, 32-33 V., c. 21, s. 18.
- Fabriquer, altérer, offrir, émettre, employer, mettre en circulation, le sachant faux, quelque..... Félonie, 32-33 V., c. 19, s. 33.
- Breuvage falsifié—Voir Falsification des substances alimentaires.
- Brevets d'invention—Acte concernant les 35 V., c. 26, amendé par 36 V., c. 44, 37 V., c. 44 et 38 V., c. 14—Serment prêté devant les arbitres pour décider des demandes concernant le brevet constitue un parjure—Délit, 35 V.,